



FFvolley

COMMISSION CENTRALE FINANCIERE

PROCES-VERBAL N°4 DU 13 MAI 2020

SAISON 2019/2020

Présents :

Amine HACHELAF, Président de la CCF
Didier DECONNINCK, Jean-Paul DUBIER, Christophe DURAND

Excusés :

Michel DINEAUX, Pierre MERCIER

Invités :

Éric TANGUY (Président), Christian ALBE (Trésorier Général), Philippe VENDRAMINI (Conseil de Surveillance)

Début de la réunion : 10h00.

La pandémie de coronavirus a grandement perturbé tout cela, notamment l'ordonnancement des réunions de travail sur la clôture de l'exercice comptable.

Finalement, les comptes de l'Euro et de la FFvolley sont arrêtés en vue de l'édition des liasses fiscales, même si des factures nous parviennent encore, voire ne sont pas parvenues.

- Euro

Un résultat négatif de faible ampleur a été présenté par MKTG au Ministère en février, et donc acté.

Or des factures sont encore parvenues au-delà de cette date. Il est anormal de ne pas pouvoir établir un résultat définitif en raison de documents qui n'ont pas été fournis.

L'impact sur les comptes FFvolley n'a pas été pris en compte sur l'exercice 2019. Ce sera fait sur l'exercice 2020 et affecté au résultat après un vote du Conseil d'Administration.

Les comptes définitifs seront présentés à l'Assemblée Générale de septembre 2020.

- **FFvolley**

Les états comptables ne sont pas sortis. Les résultats du secteur lucratif sont en cours d'établissement mais sont consolidés dans les comptes 2019 où ils figureront en annexes.

Tout s'est arrêté au 13 mars 2020 avec le confinement.

Cela explique en grande partie le retard dans la publication des états comptables pour 2019.

Il a fallu revoir entièrement les provisions et la répartition du « cut off » d'une année civile à l'autre. Des dépenses provisionnées n'ont pas été réalisées, impactant à la fois les charges, les partenariats et les compétitions.

Une nette tendance au déficit se profilait début janvier pour l'exercice, en raison principalement de l'Euro et du Congrès CEV, d'une masse salariale trop élevée et d'une perte de partenariats. Finalement l'exercice se termine sur un léger bénéfice du fait de l'arrêt total des dépenses liées aux compétitions.

Nous continuons à mettre en place des outils de suivi mensuels sur :

- Les facturations de paniers
- Les charges de personnels
- Les comptes

Tous ces outils s'avèrent utiles, même si toutes les écritures d'inventaires et de répartition des subventions ne sont pas disponibles immédiatement.

On peut toutefois suivre l'évolution des dépenses.

Fin de la réunion à 12h30.

Le Président de la CCF
Amine HACHELAF